

Claude Vermorel

Extrait du manuscrit « *Ils m'ont confié leur destin* » septembre 2026.

Lien internet <http://www.vermorelavocat.fr/>

ASSISES DE COTE-D'OR JE NE MOURRAI PAS TOUT A FAIT

À peine avais-je prêté serment, en 2009, que je fus appelé en garde à vue, au commissariat de Dijon, place SUQUET.

L'homme qui se trouvait devant moi avait le visage hagard et luisant, celui de ceux que la vie a épuisés.

Il semblait perdu.

Dans un état presque confusionnel, il bredouillait plus qu'il ne parlait.

Je compris immédiatement que, dans cette histoire, je serais la voix qui lui manquait.

Le destin venait de remettre sa vie entre mes mains.

L'officier de police judiciaire m'apprit la raison de son arrestation, il était mis en cause dans le viol de ses deux enfants mineurs.

Il ne semblait pas mesurer la gravité de ce qui lui était reproché.

Il me demanda simplement : « Est-ce que je vais sortir ce soir ? »

Je n'osai pas lui répondre.

Je savais déjà que, si les faits étaient établis, il risquait une très longue peine.

Un an plus tard, je plaiderais pour la première fois devant une cour d'assises.

J'avais le trac.

Je ne l'aurais plus jamais.

Avant de commencer ma plaidoirie, je demandai à la cour et aux jurés de se retourner.

Derrière eux se trouvait un tableau de KOOS VICTOR.

Je les invitai à le regarder.

L'œuvre était étrange.

Tout autour, la vie semblait triompher, la volupté, la fécondité, des enfants aux corps dodus, le travail, l'amour, la sexualité, l'abondance.

La vie, dans tout ce qu'elle peut avoir de généreux.

Et puis, en diagonale, de bas en haut, deux personnages plus âgés, tourmentés, accablés.

Deux êtres qui semblaient porter le poids du monde.

Au-dessus d'eux, cette phrase, comme une sentence « *Non omnis moriar* » (Je ne mourrai pas tout à fait).

Je dis aux jurés que cette phrase pouvait devenir, dans cette salle d'audience, la métaphore du destin qui nous réunissait.

Deux enfants victimes.

Un père devenu accusé.

Trois existences profondément bouleversées.

Trois vies désormais prises dans le même drame.

Cette affaire nous troublait.

Elle était complexe.

Elle nous laissait surtout avec un sentiment d'impuissance devant des événements qui, peut-être, auraient pu ne jamais se produire.

Non pour excuser.

Jamais.

Mais pour comprendre.

Car derrière l'homme du box, il y avait une histoire.

Et derrière cette histoire, il y avait un enfant.

Un enfant qui, lui aussi, avait grandi dans la solitude.

Une solitude qui n'était pas seulement celle de l'absence des autres.

C'était aussi la solitude intérieure de celui qui n'a jamais véritablement appris à se construire avec les autres.

Pas de guide.

Pas de mentor.

Pas de modèle suffisamment solide pour lui apprendre ce qu'est une relation affective équilibrée, ce que sont les limites, ce que signifie être père, ce que signifie aimer sans posséder, aimer sans confondre les registres.

De l'enfance à l'âge adulte, il avait souvent avancé seul.

Je pensais à Giono, à *Solitude de la pitié*.

Je pensais aussi à Steinbeck et à *Des souris et des hommes*.

Ces personnages qui avancent sans guide, sans repère, sans personne pour leur montrer le chemin.

Lui non plus n'avait pas eu de guide.

Son histoire familiale était lourde.

Il avait connu un père alcoolique et incestueux.

Une mère froide et distante.

Un beau-père violent et incestueux, auquel la garde des enfants avait finalement été retirée.

Lui-même avait été placé en foyer pendant son adolescence.

Il avait connu les ruptures, les échecs, les errances.

Il avait grandi dans une forme de misère.

Pas seulement la misère de l'argent.

La vraie misère.

La misère morale.

La misère humaine.

La déshérence sociale.

Et cette histoire n'était pas sans conséquence sur la construction de l'homme.

Les psychiatres avaient décrit une personnalité immature, un développement affectif archaïque, une difficulté profonde à communiquer avec les autres, une identité sexuelle mal structurée et une thymie dépressive accompagnée de tendances suicidaires.

Il avait été placé sous curatelle en raison de ses difficultés dans les actes de la vie civile.

Il était reconnu travailleur handicapé.

Il avait pourtant travaillé.

Il aimait son travail.

Avec son employeur, les choses se passaient plutôt bien.

Il pouvait être attachant, sensible, attentionné.

Mais il demeurait, sur le plan affectif, un homme profondément immature.

Comme si une partie de lui était restée prisonnière de l'enfant qu'il avait été.

Ses petits mensonges relevaient davantage, selon les experts, de la peur d'être grondé et de l'infantilité que d'une véritable stratégie de manipulation.

Il n'était pas décrit comme un calculateur.

Il semblait souvent agir avec la naïveté et les insuffisances de quelqu'un qui n'avait jamais véritablement appris les règles du monde adulte.

Mais cette immaturité ne saurait être transformée en excuse.

Elle permet seulement de comprendre une partie du mécanisme.

Car les êtres humains ne naissent pas avec les mêmes armes psychologiques.

Certains reçoivent de leur famille la sécurité, les limites, l'affection, la confiance et les modèles qui permettent de construire une personnalité équilibrée.

D'autres grandissent dans la peur, la violence, le silence ou l'abandon.

Cela ne détermine pas mécaniquement ce qu'ils deviendront.

Mais cela peut profondément affecter leur manière d'aimer, de comprendre l'autre, de se comprendre eux-mêmes et de fixer leurs propres limites.

Chez cet homme, les experts avaient mis en évidence une faiblesse du discernement.

Il y avait aussi, dans son histoire, quelque chose de la répétition.

Répéter, parfois, ce que l'on a subi.

Reproduire ce que l'on n'a jamais appris à dépasser.

Faire subir parce que l'on n'a jamais trouvé d'autre manière de donner forme à ce qui a été vécu.

Ce mécanisme n'est ni automatique ni inéluctable.

Il ne permet surtout pas d'excuser les actes.

Mais il permet de comprendre comment une histoire ancienne peut continuer à agir dans le présent lorsqu'elle n'a jamais été élaborée.

Cet homme avait souffert.

Il avait été victime.

Et pourtant, il était devenu à son tour auteur de souffrances indicibles.

C'est précisément ce paradoxe qui rendait cette affaire si difficile.

Il ne fallait pas confondre la compréhension de son histoire avec la négation de celle de ses enfants.

Car eux étaient les victimes.

Et leur souffrance devait demeurer au centre.

En treize mois de détention, il ne reçut aucune visite, hormis celles de son avocat et de ses enfants, X et Y.

Ses enfants étaient devenus sa seule famille.

Et lui, paradoxalement, était devenu leur seul père.

Son épouse, hospitalisée en psychiatrie, était dans un état psychique tel qu'elle semblait presque absente au monde.

À la barre, elle ne fut qu'une ombre.

Elle ne pouvait presque pas parler.

La chaîne protectrice semblait s'être rompue à tous les niveaux.

Personne n'avait suffisamment vu.

Personne n'avait suffisamment anticipé.

Et pourtant, rétrospectivement, certains signes apparaissaient.

Il ne s'agissait pas de rechercher des coupables institutionnels.

Mais de constater qu'autour de cette famille, les fragilités s'étaient accumulées sans qu'aucune réponse suffisamment efficace ne vienne les contenir.

L'homme était seul.

La mère était psychiquement absente.

Le beau-père avait lui-même une histoire violente.

Les enfants étaient pris dans cet univers familial profondément déstructuré.

Et lui, malgré ses propres insuffisances, demeurait celui qui apparaissait comme le parent le plus présent.

C'était là tout le paradoxe.

Ceux qui l'avaient connu comme père le décrivaient comme aimant, sensible et attentionné.

L'éducatrice elle-même avait estimé que le lien avec ses enfants devait être maintenu.

Il aimait ses enfants.

Mais il les avait mal aimés.

Et ce paradoxe, peut-être plus que tout autre, résumait cette affaire.
La question essentielle demeurait pourtant.

Une question simple.

Terrible.

La seule qui importait véritablement au moment de prononcer la peine :

Cet homme est-il dangereux aujourd'hui ?

Je posai la question aux jurés.

Après les faits.

Après la prise de conscience.

Après les expertises.

Après la thérapie.

Après les aveux.

Aujourd'hui, était-il encore dangereux pour les enfants ?

Pour les siens ?

Pour ceux des autres ?

Je savais que cette question les inquiétait.

Nous avons tous des enfants.

Nous avons parfois des petits-enfants.

Le visage de cet homme pouvait nous faire peur.

Mais l'homme qui comparaissait devant eux n'était-il pas aussi un miroir de certaines de nos propres fragilités ?

Tout homme porte en lui des parts d'ombre.

Cela ne signifie évidemment pas que tous les hommes passent à l'acte.

Cela signifie seulement que l'être humain est plus complexe que l'acte qu'il a commis.

Cet homme avait failli.

Gravement.

Il avait commis des actes impardonnables à l'égard de ses enfants.

Mais il fallait aussi regarder ce qu'il était devenu après les faits.

Le psychiatre avait évoqué une faiblesse du discernement.

Une personnalité immature.

Une thymie dépressive.

Des tendances suicidaires.

Un développement affectif archaïque.

Une identité sexuelle mal structurée.

Une difficulté profonde à communiquer avec les autres.

Une vie affective faite d'errances et d'échecs.

Un homme qui semblait avoir du mal à comprendre le monde des adultes parce qu'il était, en partie, resté prisonnier de l'enfant qu'il avait été.

Il avait grandi sans véritable modèle affectif.

Il n'avait pas appris ce qu'est une frontière.

Il n'avait pas appris à distinguer clairement la tendresse de la sexualité.

Il n'avait pas construit les repères intérieurs qui permettent normalement de poser des limites infranchissables.

C'est dans cette fragilité psychique, et dans ce contexte singulier, que s'était produit le passage à l'acte.

Mais encore une fois **comprendre n'est pas excuser.**

L'enfance de cet homme n'efface pas celle de ses enfants.

Sa souffrance ne supprime pas la leur.

Son passé ne saurait devenir une absolution.

Il y avait cependant un élément nouveau.

Au procès, il n'était plus dans le déni.

Il avait parlé.

Par étapes.

Difficilement.

Avec des résistances.

Mais il avait parlé.

Il avait livré les secrets qu'il avait enfermés en lui pendant des années.

Il avait enfin mis des mots sur ce qui était jusque-là resté enfoui.

Il les avait déposés devant la cour, devant les jurés, devant ses pairs.

Comme un homme qui accepte enfin de se tenir nu face à la vérité.

Cette parole n'effaçait rien.

Elle ne réparait rien.

Mais elle pouvait constituer le commencement d'un travail sur lui-même.

Il aurait pu continuer à nier.

Il aurait pu dissimuler.

Il aurait pu s'enfermer dans le silence.

Mais il avait fini par reconnaître les faits.

Et cette reconnaissance avait un sens.

Elle était peut-être le commencement d'une reconstruction.

Je pensais alors à cette phrase attribuée à Goethe *Stirb und werde.* « Meurs et deviens. »

Ou, autrement dit « Meurs et renais. »

Non pas renaître innocent.

Non pas renaître lavé de ses fautes.

Mais renaître avec la conscience de ce que l'on a fait.

La prison l'avait confronté à lui-même.

La thérapie aussi.

La parole, surtout.

Il n'était plus tout à fait seul.

Des psychiatres l'accompagnaient.

Des éducateurs l'accompagnaient.

Son avocat était là.

Et ses enfants, malgré leur propre souffrance, demeuraient présents dans son histoire.

Restait la peine.

Je demandai aux jurés de réfléchir à son utilité.

Une peine longue n'est pas, à elle seule, une garantie contre la récidive.

La question était aussi celle de ce que la peine allait produire sur cet homme et sur cette famille déjà profondément déstructurée.

Une peine trop longue risquait d'éloigner davantage le père de ses enfants.

Une peine mesurée pouvait permettre de maintenir un lien, sous la protection de la société et dans un cadre strict.

Je demandai aux jurés de ne pas avoir peur d'être justes.

De ne pas avoir peur de la mesure.

De ne pas avoir peur, non plus, d'une certaine forme de magnanimité.

Je leur dis « **Soyez justes et raisonnables. L'avenir vous donnera raison** ».

Je pensais aux deux enfants.

À leur courage.

À leur avenir.

À la nécessité pour eux de pouvoir tourner la page sans être condamnés, eux aussi, à vivre toute leur existence dans l'ombre de ce procès.

Ils avaient franchi le seuil du commissariat.

Ils avaient parlé.

Ils avaient permis que la justice fasse son travail.

Ils avaient droit à la vérité.

Ils avaient droit à la protection.

Ils avaient aussi droit, un jour, à l'apaisement.

Le procès s'acheva.

La cour prononça une peine de treize années d'emprisonnement.

Une peine lourde.

Une peine qui sanctionnait les faits.

Mais une peine que j'avais espérée suffisamment mesurée pour laisser une possibilité de reconstruction.

Pour lui.

Et, surtout, pour eux.

Car cette histoire n'était pas seulement celle d'un accusé.

Elle était aussi celle de deux enfants qui allaient devoir vivre avec ce qu'ils avaient subi.

Le temps ferait son œuvre.

Peut-être.

Le temps est un grand maître.

Il ne répare pas tout.

Mais il permet parfois de survivre à ce qui semblait insurmontable.

Dans cette salle d'audience, cet homme avait été regardé comme un accusé.

Il avait aussi été entendu comme un homme.

Pour lui, parler n'allait pas de soi.

Et pourtant il avait parlé.

Il avait livré ses terribles secrets.

Ceux qu'il avait emmurés dans son histoire.

Ceux qu'il avait emmurés dans sa conscience.

Devant la cour d'assises, il les avait enfin sortis de lui.
Comme un homme nu.

Nu face à la vérité.

Le tableau de KOOS VICTOR était toujours là.

Tout autour, la vie.

La fécondité.

L'amour.

L'abondance.

Et, dans un coin du tableau, deux êtres souffrants qui semblaient porter leur propre condamnation.

Non omnis moriar, « Je ne mourrai pas tout à fait. »

Je ne sais pas si cette phrase parlait de lui.

Je ne sais pas si elle parlait des enfants.

Peut-être parlait-elle simplement de cette étrange part de l'homme qui, même après la faute, même après la chute, cherche encore à comprendre, à changer, à devenir autre.

La justice avait condamné un homme.

Elle ne pouvait pas effacer ce qui avait été commis.

Elle ne pouvait pas rendre aux enfants ce qui leur avait été volé.

Elle ne pouvait pas réécrire leur enfance.

Mais elle pouvait peut-être faire une chose essentielle, mettre fin au silence.

Et parfois, dans une vie brisée, mettre fin au silence est le commencement d'autre chose.

Pour conclure sur une note d'espoir

Cette affaire m'aura appris qu'une cour d'assises ne juge pas seulement des faits, elle rencontre des destins et quels destins !

La justice ne pouvait effacer ce que ces deux enfants avaient subi, ni rendre à leur enfance ce qui leur avait été volé.

Elle pouvait cependant reconnaître leur souffrance, sanctionner les actes et, peut-être, permettre que le silence cesse enfin de peser sur chacun.

Comprendre un homme n'est jamais excuser ses fautes.

Mais juger, c'est aussi regarder ce qu'il est devenu, ce qu'il peut encore devenir et ce que la peine doit permettre de construire.

Ce que l'on appelle pudiquement les sens de la peine.

Au terme de ce procès, une seule chose demeurait certaine, ne pas n'oublier que trois vies avaient été profondément bouleversées, et c'est un euphémisme que de le dire.

Pour les enfants, il fallait désormais espérer que le temps, la parole et la vie leur permettent de se reconstruire.

Pour l'homme condamné, il restait à accomplir le plus difficile comment vivre avec la vérité de ce qu'il avait fait.

La justice avait rendu son verdict.

Le silence, lui, avait enfin pris fin.

Je ne mourrai pas tout à fait.

.